



Le + syndical

LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
du Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

N° 169 - 27 septembre 2013



Marathon de Gfi ou 20 km de Paris ?

Cadres et encadrement :

**les « dindons »
des temps
modernes ?**

Cf page 3/3,
«le matraquage fiscal
des classes
moyennes »

**Mais aussi les
futurs « pigeons »
des employeurs
des ESN(ex SSII)?**

Depuis que la cour de cassation a retoqué les forfaits jours par sa décision du 24 avril 2013, les employeurs de la branche avancent masqués dans la négociation d'un avenant à l'accord ARTT de la branche SYNTEC.

Il se murmure qu'ils pourraient, par un tour de passe-passe, créer un forfait jour pour tous les salariés et ainsi, passer outre le régime des 35H et le paiement des heures supplémentaires : **attention, danger!**

Pour la CFE-CGC, la plus grande vigilance s'impose : cf notre analyse sur <http://www.fieci-cgc.org>

Pour les Salariés de Gfi, courir est une seconde nature !

Aussitôt intégrés dans les arcanes de l'organisation matricielle très complexe du Groupe, ils comprennent vite que leur salut passe par une course de tous les instants, et qu'ils devront tenir la distance, année après année, le scénario étant immuable.

Qu'on en juge :

il doivent **courir** après l'augmentation de salaire promise par le manager mais qui, comme par hasard, reste coincée quelque part (qui sait où?) dans le tuyau du « workflow »,

courir après l'ordre de mission pour qu'il arrive avant ...la fin de la mission,

courir après le remboursement précis des frais de mission car une erreur est si vite arrivée,

courir après le remboursement du pass-navigo car la Direction a remplacé la déclaration sur l'honneur des Salariés par une surdose de justificatifs à fournir tous les mois,

courir après son bus, son RER ou son train pour démontrer que les Salariés sont plus rapides que le plus rapide des sites d'optimisation des trajets en transports en commun,

courir après la journée de formation qui arrive enfin après 6 années d'attente,

courir après le paiement des parties 2, 3 ou 4 des PO (Prime d'Objectifs) car la Direction a fait une erreur de calcul,

courir après le manager pour planifier l'EADP annuel puis le tenir,

courir après un bureau de passage (toujours en nombre insuffisant) dans les sites des agences,

courir après le Président du CHSCT pour qu'il engage enfin les réparations nécessaires dans un bureau d'où émergent des odeurs nauséabondes depuis plus d'un an,

courir après la validation des périodes de congés, rarement spontanée quand on est en mission sur site client,

courir après l'excès de zèle du manager qui a piqué les jours de RTT car 2 jours d'inter-contrat se profilaient à horizon d'une semaine,

courir après le DIF(Droit Individuel de Formation) dans lequel la Direction a mordu sans prévenir personne,

courir après la revalorisation du salaire quand les minimas Syntec ont été réévalués,

courir, courir, courir !

Courir encore, tous en rond autour d'un stade, dans la nuit et la pluie, sous les ordres d'un manager-entraîneur pour le jour J : le 13 octobre 2013, date de la 35^{ème} édition des 20 km de Paris ! « Ils l'ont fait, pourquoi pas vous ? »

La publicité interne en rajoute : « Gfi a choisi cette année encore de courir à vos côtés lors de la célèbre course parisienne », « convivialité, partage et bonne ambiance sont les maîtres mots de cet événement »

On voudrait bien qu'il en soit de même à chaque instant, lors du célèbre marathon quotidien de Gfi, auquel participent vaillamment mais obligatoirement, TOUS les Salariés !



Mutuelle : quelle bonne nouvelle !

Relance n°6

Se reporter à nos lettres n°162 du 27 février 2013, n°163 du 28 mars 2013, n°164 du 27 avril 2013, n°165 du 27 mai 2013, n°166 du 27 juin 2013, n°168 du 6 septembre 2013)

Dans sa note (non datée) jointe au bulletin de paie de janvier 2013, le Directeur des affaires sociales et de la gestion opérationnelle des ressources humaines, annonce aux Salariés : « ... **pour un salaire mensuel inférieur ou égal à 3000 euros bruts, le montant de l'augmentation [de la cotisation mutuelle] est de 3 centimes par mois....** ». Eu égard à la haute fonction du Directeur signataire, et à la diffusion à 6700 exemplaires de ladite note, ce ne peut être que du bon pain !

C'est pourquoi, nous persistons à vous encourager, comme nous le faisons sans discontinuer depuis février 2013, de vérifier le montant qui vous est prélevé chaque mois depuis janvier 2013 (bulletin de paie : rubrique « mutuelle TA ») et de réclamer à la Direction le trop perçu éventuel par rapport aux 3 centimes mensuels d'augmentation annoncés.

La Direction quant à elle, persiste à refuser l'envoi aux Salariés, d'une note corrective, les informant ENFIN, conformément aux textes, de manière individuelle, claire, objective et en fonction de leur situation de famille (couple, isolé), des changements survenus en janvier 2013, dans la « mutuelle » !

Pour la CFE-CGC, il arrive un moment où les plus gros mensonges doivent être reconnus par ceux-là mêmes qui les ont propagés : ce moment est largement passé, et l'entêtement de la Direction à nier les faits pourrait bien se traduire par un violent retour de boomerang ! à suivre

Saint Ouen, 6^{ème} étage : ça va déménager !

Dans le but louable de rapprocher les différentes équipes de Gfi Progiciels pour les amener à travailler ensemble (« *work together* » !) et installer une « meilleure dynamique » (« *a better dynamic* !») avec plus de « fluidité » (« *with more fluidity* » !), la Direction a entrepris un grand chambardement au 6^{ème} étage des locaux de Saint-Ouen ! Plus de la moitié (sic) des quelques 114 Salariés qui y sont installés vont devoir participer à un grand mouvement qui les mènera, après une traversée agitée, de l'aile OUEST à l'aile SUD et vice-versa (sic) avec quelques déposes en aile EST.

Informé très tardivement, bien après que le « groupe de travail » (dont la Direction a, étrangement refusé de dévoiler la composition, donnant ainsi à penser que ledit « groupe » était en fait composé d'un seul et unique manager !) eut bien ficelé le projet, le CHSCT a dû travailler dans la précipitation pour limiter la casse. La Direction a retenu à la marge, quelques unes des nombreuses propositions du CHSCT, (histoire de donner le change?) mais a opposé un **NIET catégorique** à la demande de bon sens du CHSCT d'éviter le « switch » (« échange ») complet des Open Space OUEST et SUD (contenant 19 salariés, chacun) ce qui aurait limité l'ampleur donc le coût des déménagements, mais aussi réduit la déstabilisation induite. En guise d'explication, la Direction s'est fendue d'un « *parce que c'est impossible* » ! Au fait, pourquoi est-ce impossible ? « *parce que c'est impossible !* » ... On est bien avancé !

Quant à la suggestion du CHSCT de cloisonner (un tout petit peu), l'Open Space SUD, là aussi, la Direction a été avare d'explications et a répété en boucle : « *Nous ne remettons pas en cause le PRINCIPE de l'Open Space !* », « *Nous ne remettons pas en cause le PRINCIPE de l'Open Space !* ». On est doublement bien avancé !

Pour la **CFE-CGC**, à force d'exclure les Représentants du personnel, en amont des sujets qui concernent le quotidien des Salariés (conditions de travail), la Direction prend le risque d'une démobilisation des équipes et installe petit à petit, un climat délétère où les Salariés se sentent de plus en plus déconsidérés par leur hiérarchie. A trop tirer sur la corde, elle pourrait finir par casser...

D'une façon générale, lorsque la Direction comprendra qu'il vaut mieux déminer le terrain en amont que lancer des grenades dégoupillées en aval, un grand pas aura été fait !

Mais, de toute évidence, les nouvelles recrues de cette même Direction ne l'entendent pas de cette oreille. Dommage ! Car les résultats de l'entreprise n'en seraient que meilleurs, ce qui est l'intérêt de tous !

La CFE-CGC est à votre disposition !

Vous vous sentez perdu dans l'organisation complexe du Groupe Gfi ? Atteint du syndrome « *lost in the matrice* » ? Vous avancez en âge ? Vous êtes en inter-contrat ? Votre manager refuse de vous former ? Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos activités professionnelles ? Vous vous posez des questions ? **Vous êtes peut-être en danger, mais vous ne le savez pas ...**

Un réflexe : rencontrez vos délégués syndicaux et représentant de la section syndicale CFE-CGC ! Avec leur soutien et leurs conseils, vous mettez en place des solutions pour défendre vos droits et vos intérêts !

Alina TORTOCHAUT : Délégué Syndical Central UES GFI : 06 83 09 41 92 / 01 41 27 09 55 / Olivier YERLE (Gfi Progiciels) : 06 70 76 38 06 / Pierre ROI (Gfi IP) : 06 81 26 07 63 / Bruno DAVID (Gfi IP) : 06 60 99 28 16 / Benoît WENK (Gfi Informatique EST) : 06 61 13 11 93 / Alain GUILLOU (Gfi Informatique Sud-Ouest) : 06 84 95 36 59 / François LECLUSE (Gfi Informatique Rhône-Alpes) : 07 80 02 68 59 / Michaela ALEXANDRESCU (ADELIOR France) : 06 89 64 39 93 / Claude CAYE (Gfi-BUS) : 06 84 96 54 64



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

PP 66 6/09/2013

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Alain Giffard
Secrétaire national
Économie et industrie

Directeur de la
communication

Pierre Jan
☎ : 01 55 30 12 92
06 32 05 69 02

Mél : pierre.jan@cfecgc.fr

Fiscalité

La classe moyenne à nouveau matraquée

Le gouvernement envisage de supprimer les réductions d'impôts pour les familles ayant à charge des collégiens, des lycéens et des étudiants.

Cette mesure, limitée aux foyers imposables, va particulièrement toucher la classe moyenne. Par exemple : une famille de trois enfants avec un étudiant en faculté et deux lycéens va voir ses impôts augmentés de 489 euros l'an prochain !

Déjà pénalisé par une évolution salariale à minima (0,50 % en 2013) l'encadrement voit ses impôts augmenter de façon exponentielle.

L'effet de ciseaux induit par cette double peine, attaque directement le pouvoir d'achat des Français et risque à terme de paupériser une partie de nos concitoyens et de miner la croissance.

La **CFE-CGC** revendique depuis longtemps une vraie réforme d'un système fiscal à bout de souffle : il faut retrouver l'équité par une remise à plat totale.

Faudra-t-il que la **CFE-CGC** lance un mouvement des "dindons" pour être entendue ?



Contact : **Serge Lavagna**

Tél : 06 80 15 83 98 - E-mail : serge.lavagna@cfecgc.fr